

# Programme Dumont d'Urville 2023



## Nouvelle-Zélande

### [Appels à candidature](#)

Dumont d'Urville est le Partenariat Hubert Curien (PHC) franco-néo-zélandais. Il est mis en œuvre en France par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), et en Nouvelle-Zélande par le *Ministry of Business, Innovation and Employment* (MBIE) et administré par la *Royal Society Te Apārangi*.

Les appels à candidatures de ce programme sont lancés sur un rythme annuel.

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature : jeudi 21 Juillet 2022.**

### [Types de projets concernés](#)

L'**objectif** du programme est de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires des deux pays, **en favorisant les nouvelles coopérations et la participation de jeunes chercheurs et doctorants.**

**Tous les domaines scientifiques** sont concernés par ce programme.

### [Conditions d'éligibilité des équipes](#)

L'appel à candidatures est ouvert aux chercheurs titulaires des laboratoires de recherche rattachés à des établissements d'enseignement supérieur ou à des organismes de recherche.

La participation de jeunes chercheurs et doctorants est fortement encouragée.

Seuls les dossiers de candidature co-déposés par les chercheurs partenaires auprès des instances responsables du programme dans leur pays respectif sont déclarés recevables. Les chercheurs français doivent s'en assurer auprès de leur partenaire.

Les évaluateurs encourageront les nouveaux partenariats. Un candidat ayant bénéficié antérieurement d'un financement Dumont d'Urville, pourra proposer un nouveau projet de recherche avec un nouveau partenaire dans l'autre pays.

Les entreprises peuvent participer au projet, dès lors qu'elles sont associées à un partenaire académique.

Les laboratoires de recherche français installés dans le Pacifique ne sont pas éligibles pour un financement Dumont d'Urville. En revanche, ils peuvent s'adresser au [Fonds Pacifique](#)

### **Critères d'évaluation des projets**

- Qualité scientifique du projet et des équipes ;
- Intérêt de la coopération et complémentarité des équipes françaises et étrangères ;
- Perspectives de structuration ou de valorisation du projet ;
- Participation active de jeunes chercheurs, en particulier doctorants ou post-doctorants.

### **Comité de sélection des projets**

Les projets éligibles font l'objet d'une évaluation scientifique séparée par chacune des deux parties. Les instances des deux pays se réunissent ensuite pour confronter les évaluations et décider conjointement du soutien accordé aux projets sélectionnés.

Pour la partie française, la Délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI) du MESRI assure l'évaluation scientifique des dossiers.

Au moins deux nouveaux projets seront sélectionnés chaque année.

### **Modalités de fonctionnement des projets**

La durée des projets est, à la demande des laboratoires, d'une ou deux années.

Le financement est accordé sur une base annuelle pour deux années consécutives maximum.

Il doit être impérativement consommé entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année concernée et ne peut être reporté sur l'exercice suivant.

Le renouvellement des crédits alloués aux projets pour une 2ème année est subordonné à :

- Une consommation optimale des financements accordés pour la 1ère année.
- La soumission d'un rapport d'étape mentionnant les résultats scientifiques obtenus (1 page en format libre) ainsi que les mobilités effectuées ou à venir ;
- La rédaction d'un bilan financier des actions menées ou programmées avant la fin de l'année civile;

Ces documents doivent être envoyés avant le 15 novembre de la 1ère année à l'ambassade de France à Wellington, pourvu que les premiers échanges aient déjà eu lieu à cette date (cf. contact pour le programme ci-dessous).

## Dépenses éligibles

**Important : Le programme Dumont d'Urville propose dorénavant un financement français de 10 000 EUR/ an / projet pour soutenir la mobilité des chercheurs du groupe français vers la Nouvelle-Zélande.**

Les moyens accordés par la France au groupe de recherche français correspondent à 10 000 EUR par année par projet. La durée des projets est, à la demande des laboratoires, d'une ou deux années :

- **Total des dépenses éligibles:** 10 000 EUR / an / projet ;

Ce financement couvre exclusivement le paiement des indemnités de séjour et les voyages des chercheurs de l'équipe française vers la Nouvelle-Zélande, dans les limites suivantes :

- **Indemnités de séjour :** 180 EUR/ jour/ personne
- **Voyages :** le billet d'avion aller-retour France/ Nouvelle-Zélande peut être soit émis par l'agence de voyages de Campus France sous réserve de l'en saisir au moins trois semaines à l'avance, soit remboursé sur frais réels dans la limite de 1600 EUR / billet aller-retour / personne.

Tout autre financement nécessaire à la mise en œuvre des projets conjoints devra être assuré par les moyens propres des laboratoires partenaires ou par d'autres sources.

**Important : Les moyens accordés par la Nouvelle-Zélande au partenaire néo-zélandais, sous l'appel à projet néo-zélandais *Catalyst: Seeding: Dumont d'Urville*, peuvent désormais atteindre 80 000 NZD par projet, (environ 47 000 EUR), pour soutenir la mobilité, les activités de recherche, et l'organisation d'ateliers.**

SÉJOUR(S)			
Statut concerné	Montant des per diem	Pays financeur	Pays de départ / pays d'arrivée
Chercheur de l'équipe française	180 € / jour	France	France → Nouvelle Zélande
Chercheur de l'équipe Néo-Zélandais	A préciser par le partenaire ou NC	Nouvelle Zélande	Nouvelle Zélande → France
VOYAGE(S) A/R			
Statut concerné	Montant plafond voyage	Pays financeur	Pays de départ / pays d'arrivée
Chercheur de l'équipe française	1 600 €	France	France → Nouvelle Zélande
Chercheur de l'équipe Néo-Zélandais	A préciser par le partenaire ou NC	Nouvelle Zélande	Nouvelle Zélande → France

## Propriété intellectuelle

Il appartient aux responsables de projets de prendre toutes les dispositions utiles quant à la protection de la propriété intellectuelle.

Lire attentivement le [document joint](#), relatif aux bonnes pratiques portant notamment sur les règles de propriété intellectuelle. Le dépôt du projet inclut, de fait, l'adhésion, par toutes les parties, à ces règles.

Le dépôt du projet inclut, de fait, l'adhésion par toutes les parties à ces règles.

Les projets soumis à cet appel d'offre peuvent faire l'objet d'un examen au titre de la PPST (Protection du potentiel scientifique et technique et intelligence économique). Pour plus d'information sur ce dispositif : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid27031/protection-du-potentiel-scientifique-et-technique-et-intelligence-economique-p.p.s.t.html>

## **Suivi des projets**

**Un rapport scientifique et financier final est exigé au plus tard trois mois après la fin des projets.**

Les responsables français de projets doivent impérativement utiliser le [modèle de rapport téléchargeable](#) et l'attacher à leur dossier en ligne dans ce délai.

Ce rapport est également à envoyer à l'ambassade de France dans le même délai (cf. contact pour le programme).

Les publications rédigées dans le cadre de ce projet devront porter mention du soutien accordé par les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Une visite annuelle, dans la mesure où elle n'entraînerait aucun surcoût, à l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande est souhaitable afin de présenter brièvement les travaux de l'équipe et d'accroître la visibilité du projet.

## **Modalités pratiques de soumission d'un projet**

**Deux dossiers de candidature doivent être déposés pour que le projet soit éligible : le dossier de candidature du groupe français doit être déposé à Campus France ; le dossier de candidature du groupe néo-zélandais doit être déposé à la Royal Society Te Apārangi sous l'appel à projet néo-zélandais Catalyst: Seeding: Dumont d'Urville.**

Avant toute demande d'information, nous vous invitons à consulter la [page des questions les plus fréquemment posées « FAQ et contact »](#).

- Lancement de l'appel à candidatures : **le jeudi 28 avril 2022**
- Date limite de co-dépôt des dossiers de candidature : **le jeudi 21 juillet 2022**
- Diffusion des résultats sur l'extranet Campus France <http://chercheurs.campusfrance.org> : **novembre 2022**
- Début des projets : **janvier 2023**

## **Candidater**

Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier par anticipation afin d'éviter que des aléas techniques ne viennent compromettre le dépôt de leur candidature dans les délais impartis.

Les dossiers peuvent être saisis en français ou en anglais.

### **Gérer ses mobilités**

Pour chaque mobilité, le chef de projet français doit remplir une **fiche d'engagement** et adresser le dossier complet minimum 3 semaines avant le départ du chercheur, à l'adresse courriel figurant au verso de chaque fiche d'engagement.

Pour chaque mobilité de chercheurs le chef de projet français doit également communiquer une copie de la fiche d'engagement à l'Ambassade de France.

### **Contacts pour le programme**

#### **Pour la partie française**

Ambassade de France en Nouvelle-Zélande  
Service Culturel et Scientifique  
20 Ballance St  
Wellington 6011 - New Zealand  
Mél : [cooperation.wellington-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:cooperation.wellington-amba@diplomatie.gouv.fr)  
Site web : <http://ambafrance-nz.org>

#### **Pour la gestion de l'appel à propositions**

Campus France - Gestion PHC  
28 rue de la Grange-aux-Belles  
75010 PARIS  
Mél : [extranet@campusfrance.org](mailto:extranet@campusfrance.org)

#### **Pour la partie néo-zélandaise**

##### **Rick Petersen**

Senior Advisor, International Science Partnerships  
Ministry of Business, Innovation and Employment  
15 Stout St,  
Wellington 6011 - New Zealand  
Mél : [rick.petersen@mbie.govt.nz](mailto:rick.petersen@mbie.govt.nz)  
Site Internet : <https://royalsociety.org.nz/what-we-do/funds-and-opportunities/catalyst-fund/catalyst-seeding/current-open-call-2/>